



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL CENTRE NATIONAL DE FORMATION

FORMATION

GESTIONNAIRE TABLE DE MARQUE NIVEAU 1

Ce document a été rédigé par le centre national de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

13, Rue Trigance, 13 002 MARSEILLE
Téléphone: +33 (0)6 91 14 05 80
Mail: formation@petanque.fr
N° Siret: 341 830 826 00036 APE: 926C

Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports. Son siège social est situé 13 rue Trigance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

L'agrément gestionnaire table de marque

Prérogatives:

Cet agrément permet d'accéder aux fonctions de gestionnaire de table de marque niveau 1 au sein des compétitions, citées ci-après, de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal :

- Par poule de 4/ED
- Par poule de 3/ED
- Par poule de 4/A-B (sans récupération du A vers B)
- Par poule de 3/A-B (sans récupération du A vers B)
- Par poule de 4/A-B (avec récupération des perdants 1TA au cadrage du B)
- Par poule de 3/A-B (avec récupération des perdants 1TA au cadrage du B)
- Par groupe A-B-C
- Descente directe / 1 concours (type nationaux 1 concours)
- Concours A-B-C
- Concours A-B
- Concours A-B-C (sans récupération)
- Concours A-B (sans récupération)
- Concours 3 à 7 parties GG
- Concours 3 à 10 parties
- Concours 3 à 5 parties strict

En tant qu'officiel représentant la fédération, il est chargé de veiller à l'application de la réglementation fédérale. Il doit également veiller au bon déroulement de la compétition sur laquelle il officie, à ce titre, il est responsable de :

- La création de la compétition et la gestion des inscriptions ;
- La conformité du tirage de la compétition ;
- L'enregistrement et le contrôle des licences ;
- Lancement de la compétition et gestion des résultats ;
- La répartition des terrains et du suivi des tours de compétition;
- La clôture de la compétition et de la transmission des résultats au Président de Jury.

Le gestionnaire de table de marque doit, pour mener à bien sa mission, utiliser le logiciel fédéral obligatoire.

Public concerné

La formation s'adresse aux personnes licenciées Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Condition d'entrée en formation

- Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- 🔖 Être licencié actif à la FFPJP
- 🕏 Être âgé de 18 ans minimum
- 🕏 Être titulaire du diplôme antérieur (tronc commun ou module citoyenneté et vie fédérale)
- Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- Photocopie du PSC (Premier Secours Citoyen) ou diplôme équivalent si vous en êtes titulaire. Il est préconisé d'en être titulaire mais c'est non obligatoire.

Tarifs et modalités de financement

Frais pédagogiques : Les frais d'inscription et pédagogique sont de :

- ♦ 60€ en formation initiale pour le gestionnaire table de marque novice
- 30€ en formation initiale pour le gestionnaire table de marque expérimenté
- ♦ 30€ en recyclage

Calendrier et volume horaire

7 heures de formation sur une journée

Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité régional/départemental

Programme de la formation

Les compétences visées sont :

- 🔖 Être capable de préparer une compétition
- 🕏 Être capable de gérer manuellement une table de marque
- Etre capable de créer une compétition en utilisant le logiciel gestion concours
- Etre capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales

Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral

GTM Niveau 1 « Module Club »

- Nouveau concours
- Préparer un concours
- Effectuer le tirage et corriger les anomalies
- Graphique par poule
- Graphique A et B ; A, B et C...
- Graphique en élimination directe
- Gestion des fichiers : CDC et Coupe de France
- Les marathons
- Imprimer le graphique
- Envoyer les listes spéciales au CD pour inscription aux championnats
- Envoyer le GCZ au CD pour vérification et calcul des points

Exercices de contrôle

GTM Niveau 1 « Module Comité »

- Graphique avec préqualification par secteur
- Envoyer les listes spéciales au CR pour inscription aux championnats
- Envoyer le GCZ des championnats au CR
- Gestion des fichiers (dont la sauvegarde)
- Cocher les paramètres
- Importer les listes
- Envoyer les qualifiés au CDF
- Imprimer la liste spéciale pour sortir l'ordre des qualifiés, en cas de remplacement d'une équipe forfait
- Swiss system
- Diffusion des résultats sur internet pendant les championnats.
- Gestion des fichiers : CRC, CNC et Coupe de France
- Imprimer les fiches de jeu et savoir les compléter
- Multisites

Exercices de contrôle



Référentiel:

| Être capable de préparer une compétition | |
|---|--|
| Vérifier la mise à jour de gestion concours | |
| | |
| Télécharger la base de licencié | |
| Paramétrer son concours | |
| Enregistrer les équipes et les joueurs | |
| Vérifier les licences | |

Être capable de gérer manuellement une table de marque

Réaliser un tirage manuel

Construire un graphique manuel

Assurer le suivi de la compétition

Être capable de créer une compétition en utilisant le l'ordinateur et le logiciel gestion concours

Créer une compétition

Paramétrer informatiquement sa compétition

Enregistrer les inscriptions

Effectuer le tirage

Gèrer les résultats

Suivre les tours de compétitions

Clôturer la compétition

Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral

Vérifier les licences et contrôle des équipes

Respecter le règlement

Être capable de transmettre les informations aux joueurs, officiels et instances fédérales

Lancer la compétition

Communiquer les oppositions et les terrains

Transmettre les informations aux officiels

Communiquer les résultats à l'institution fédérale désigné



Certification

Une seule épreuve de contrôle

VALIDATION:

Pour valider, les candidats doivent valider l'épreuve.

Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **15 jours avant** la date de la formation.

Contacts

Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP) 13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE

Secrétariat :

Tél: 04 91 14 05 80-formation@petanque.fr

Responsable pédagogique : William ROUX

Ligne directe: 04 91 14 05 81 - 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr